

EN VEDETTE

M. Pierre Fabre Grand-Croix dans l'Ordre de la Légion d'Honneur

Damien Cahrol



À l'occasion de la promotion du 1^{er} janvier 2010, M. Pierre Fabre a été élevé à la dignité de Grand-Croix dans l'Ordre de la Légion d'Honneur par le Président de la République. Il s'agit du plus élevé des 5 grades que compte la Légion d'Honneur.

L'entreprise se félicite de cette décoration rare dont les titulaires sont sans conteste considérés comme ayant le plus contribué par leurs services éminents (selon le terme consacré) au rayonnement de la France. La France compte aujourd'hui 58 Grand-Croix de la Légion d'Honneur, 28 militaires et 30 civils.

Source : Olivier Lamarque

Tolérance Extrême DEFI : après *Santé Magazine*, le prix *Marie-Claire* 2010

L'un des plus prestigieux prix de la presse féminine, le « Prix d'Excellence de la Beauté *Marie-Claire* », a couronné le 7 janvier Tolérance Extrême DEFI, d'Avène.

Après avoir été récompensée en décembre, lors de la remise des 13^e « Prix Santé Beauté » du magazine *Santé Magazine*, dans la catégorie « Soin visage », Tolérance Extrême DEFI (Avène) vient d'être distinguée par l'un des prix les plus courus de la presse féminine, pour le caractère extrêmement innovant de son conditionnement.

Avec le système de fermeture DEFI, fruit de 8 années de recherche, notre entreprise a inventé l'ultra-sécurité, sans conservateur, sans parfum et sans tensio-actif. La mise au point de ce système de fermeture révolutionnaire – et breveté – permet en effet de préserver la stérilité de la formule, qui reste à l'abri de tout germe pendant toute la durée du soin. Appliqué en priorité à

**AVEC DEFI, NOTRE ENTREPRISE A INVENTÉ
L'ULTRA-SÉCURITÉ, SANS CONSERVATEUR,
SANS PARFUM ET SANS TENSIO-ACTIF.**

Tolérance Extrême, du fait de son indication pour les peaux les plus fragiles et intolérantes, DEFI va être adapté à d'autres formules de PFDC.

Décerné par un jury de 15 journalistes « vedettes » de la presse française et internationale, le « Prix d'Excellence de la Beauté *Marie-Claire* » pour Tolérance Extrême DEFI a été remis à en présence de MM. Jean-Pierre Garnier, président du directoire de PFSA, Jacques Fabre, directeur général de PFDC, Pierre Schooneman, directeur de la marque Avène, Nuria Perez-Cullell, directeur marketing et Vincent Cazelles, directeur du développement des packagings. Valérie Delande-Guillemyn, directrice de la Communication, Juliette Carray (directrice Corporate marketing), Claudine Droit et Valérie Roucoules (département Presse Pierre Fabre) s'étaient jointes à eux.

Source : Dircom

▼
Lors de la remise du prix Marie-Claire, de gauche à droite, Jacques Fabre, Nuria Perez-Cullell, Jean-Pierre Garnier, Vincent Cazelles, Pierre Schooneman, Valérie Delande-Guillemyn, Valérie Roucoules et Claudine Droit.



Marie-Claire



Pierre Fabre

La Fondation Pierre Fabre à l'Assemblée nationale



À la tribune de l'Assemblée nationale, le 10 décembre dernier, il est revenu à Pierre-Yves Revol, aux côtés de Philippe Bernagou, d'introduire le colloque organisé et de rappeler « toute la spécificité de la Fondation Pierre Fabre ».

La Fondation Pierre Fabre organisait le 10 décembre à l'Assemblée nationale, sous le haut patronage de Bernard Accoyer, son président, un colloque sur le thème « La santé, un vecteur prioritaire du développement : les fondations, de nouveaux acteurs ».

La Fondation Pierre Fabre a souhaité marquer son 10^e anniversaire par l'organisation d'un colloque de réflexion sur le rôle des fondations dans le domaine du développement. Il a eu lieu à l'Assemblée nationale, le 10 décembre. Son objectif était de faire le point sur le nouveau rôle des fondations dans le paysage, en profonde mutation, de l'aide au développement : elles jouent un rôle encore plus important quand la crise économique fait évoluer les moyens d'action des États, rôle complémentaire des aides publiques au développement. Les objectifs du colloque étaient aussi de redéfinir les différences entre les différents types de fondation ; et porter un regard prospectif sur le rôle des fondations en réunissant des experts d'horizons divers pour enrichir le débat : Pr Marc Gentilini (ancien président de la Croix-Rouge française et de l'Académie de

PIERRE FABRE A CONTRIBUÉ À IMPOSER EN FRANCE UN MODÈLE PHILANTHROPIQUE ADAPTÉ POUR COMBATTRE LA GRANDE PAUVRETÉ AU XXI^e SIÈCLE.

Médecine, Pr Dapa Diallo (spécialiste de la drépanocytose au Mali), Pr Bernard Debré (chef de service Urologie à l'hôpital Cochin), Michèle Barzach (présidente de la Fondation Glaxo Wellcome France et de l'Association des Amis du Fonds Mondial Europe), Roselyne Bachelot (ministre de la Santé et des Sports). Le colloque a enfin permis d'esquisser, en présence des principaux acteurs, un bilan des actions mises en place par la Fondation Pierre Fabre depuis 10 ans. À la tribune, François d'Ormesson (administrateur de Phitrust) a tenu à « saluer l'action d'un homme, d'un chef d'entreprise et surtout d'un grand mécène français.

En effet avec sa Fondation, Pierre Fabre a certainement contribué à imposer en France, au xx^e siècle, en véritable entrepreneur et visionnaire, un modèle philanthropique adapté aux besoins et aux exigences nouvelles pour combattre avec plus d'impact les fléaux de la grande pauvreté au XXI^e siècle.

Aux côtés de Philippe Bernagou (directeur général) et de Véronique Teysié (chargée de mission), la Fondation était représentée par Pierre-Yves Revol (trésorier), Robert Barthès (secrétaire général) et Francis Piquemal (administrateur), et le groupe par Valérie Delandeu-Guillemyn (directrice de la Communication) et Éric Ducournau (secrétaire général).

Source : Véronique Teysié

Le Bébé A-Derma plaît aux familles

Le 8 décembre, lors de la remise des 12^e Prix des Lecteurs-Testeurs du magazine *Famili*, A-Derma a été primée dans la catégorie « Soin bébé ».

Famili, magazine bimestriel des futurs et des jeunes parents, organise depuis 12 ans des prix attribué par un jury de mamans et de spécialistes (pédiatre, dermatologue, puéricultrice, psycho-motricienne). Les marques peuvent être couronnées dans les catégories « Puériculture sortie », « Puériculture maison », « Accessoire », « Soin bébé », « Soin maman », « Beauté maman », « Soin papa », « Jouet » et « Alimentation ». Ont été aussi remis un « Coup de cœur de la rédaction » (choisi toutes catégories confondues) et, pour la première fois cette année, un « prix des familinautes », décerné par les lectrices qui ont voté sur le site *famili.fr* pour désigner leur produit préféré parmi les 66 testés tout au long de l'année.

Source : Agnès Cousin-Castelli



Le prix a été remis à Marine Le Goff (à droite), chef de produits Monde A-Derma chargée de la gamme Dermo-pédiatrie.